



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-16-0656 du 18/08/2016

Arrêté du 11 août 2016

ARRETE PORTANT AFFECTATION ET NOMINATION D'UNE INSPECTRICE DES FINANCES PUBLIQUES
DANS LE GRADE D'INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES, CLASSE NORMALE,
AU TITRE DU SECOND SEMESTRE 2016

Bureau RH-1B

RÉSUMÉ

Cet arrêté porte affectation et nomination d'une inspectrice des Finances publiques dans le grade d'inspecteur divisionnaire des Finances publiques, classe normale, au titre du second semestre 2016.

Date d'application : 31/12/2016

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT AFFECTATION ET NOMINATION D'UNE INSPECTRICE DES FINANCES PUBLIQUES DANS LE GRADE D'INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES, CLASSE NORMALE, AU TITRE DU SECOND SEMESTRE 2016..... 3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT AFFECTATION ET NOMINATION D'UNE INSPECTRICE DES FINANCES PUBLIQUES DANS LE GRADE D'INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES, CLASSE NORMALE, AU TITRE DU SECOND SEMESTRE 2016



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère des Finances
et des Comptes publics

ARRÊTÉ

portant affectation et nomination d'une inspectrice des finances publiques dans le grade d'inspecteur divisionnaire des finances publiques, classe normale, au titre du second semestre 2016

LE MINISTRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS

- Vu la loi n° 83-634 modifiée du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi n° 84-16 modifiée du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
- Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 modifié relatif à la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 portant statut particulier des personnels de la catégorie A de la direction générale des finances publiques ;
- Vu la demande de l'intéressé ;

ARRÊTE :



Article premier : l'inspectrice des finances publiques dont le nom suit, est nommée inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale et affectée en cette qualité dans les fonctions et conditions indiquées ci-après :

Prénom	Nom	N° DGFIP	Grade Date de prise de rang	Ancienne affectation	Nouvelle affectation	Grade Date de prise de rang Date d'affectation
ANGELIQUE	AFONSO	867449	INSPECTEUR FIP 09 01/06/2015	EN DETACHEMENT AUPRES DU CENTRE D'ETUDES ET D'EXPERTISE SUR LES RISQUES, L'ENVIRONNEMENT, LA MOBILITE ET L'AMENAGEMENT (CEREMA)	EN DETACHEMENT AUPRES DU CENTRE D'ETUDES ET D'EXPERTISE SUR LES RISQUES, L'ENVIRONNEMENT, LA MOBILITE ET L'AMENAGEMENT (CEREMA)	IDIV FIP CL NORM 01 31/12/2016 31/12/2016

Article 2 : le présent arrêté sera notifié à qui de droit.

FAIT À PARIS, LE 11/08/2016

POUR LE MINISTRE ET PAR DÉLÉGATION,
L'ADMINISTRATRICE CIVILE HORS CLASSE, CHEF DU BUREAU RH – 1B,

CÉLINE CASTELEYN

BOFIP Direction générale des Finances publiques	ISSN 2268-0756
Directeur de publication : Bruno Parent	